



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

CHALLENGE U13 SAMEDI 06 AVRIL 2024 A 13H30

PROGRAMMATION DES PLATEAUX CHALLENGE U13 (2^{ème} tour)

PRINCIPES DE BASE

12 équipes qualifiées à l'issue du 1^{er} tour. Répartition en 4 plateaux de 3 équipes. Le club local, chargé de l'organisation du plateau désigne un responsable qui sera aidé par un dirigeant de chaque équipe présente.

L'arbitrage au centre sera assuré par un dirigeant (licencié) de l'équipe ne jouant pas. L'arbitrage à la touche sera assuré par des joueurs/joueuses de l'équipe ne jouant pas.

2 équipes qualifiées par plateau.

Finale prévue le samedi 18 MAI 2024.

ORGANISATION

- Chaque équipe tire une lettre au sort : A/B/C
- Chaque équipe réalise :
 - 2 matchs de 30 minutes
 - 2 séries de 6 tirs aux buts (une avant chaque rencontre).
- **Ordre des matchs : temps de jeu 30 minutes. (Rappel : la Pause coaching dure 2 minutes)**
 - **13H30 : Match 1** : Tirs aux buts entre A et B puis match A contre B
 - **14H20 : Match 2** : Tirs aux buts puis match C contre perdant du match 1
 - **15H10 : Match 3** : Tirs aux buts puis match C contre gagnant du match 1

En cas d'absence d'une équipe : match de 2 x 30 minutes.

TIRS AU BUT (penalty) :

- Les tirs au but ont lieu **avant** la rencontre.
- Avant chaque rencontre, **6 joueurs par équipe** doivent réaliser un tir au but. En cas d'égalité après 6 tirs, désigner des joueurs supplémentaires pour avoir un vainqueur (formule mort subite).

- Tous les joueurs présents lors du plateau doivent tirer au moins un tir au but y compris le gardien (soit avant le premier match, soit avant le deuxième match)
- L'équipe qui remporte les tirs au but, gagnera le match en cas d'égalité lors du match (et marquera 3 points).

CLASSEMENT (Par addition de points) :

Match gagné = 4 points

Match nul – vainqueur des tirs aux buts = 3 points

Match nul – perdant des tirs aux buts = 2 points

Match perdu = 1

Pénalité/équipe forfait = 0

En cas d'égalité de points à la fin du plateau entre deux équipes, départage de la façon suivante :

- Résultat de la rencontre entre les deux équipes ex aequo (match ou résultats des tirs aux buts en cas d'égalité)

En cas d'égalité de points à la fin du plateau entre les trois équipes, départage de la façon suivante :

- Différence entre buts marqués et encaissés sur l'ensemble des matches,
- Si égalité : meilleure attaque sur l'ensemble des matches joués.

Veillez prendre connaissance du tirage au sort effectué par la commission sportive et développement du lundi 11 mars 2024 :

Plateau à Quers :

- Entente Haute Vallée de l'Ognon/Francheville 2
- Gr Sud Haute-Saône 2
- Entente Dampierre sur Linotte/Larians 2

Plateau à St Loup (Stade du Patis) :

- St Loup/Corbenay Magnoncourt 2
- Pays Minier 2
- Gr Val Cerise 2

Plateau à Echenoz la Meline :

- Noidans les Vesoul 2
- Gr Val de Gray 2
- Jasney 2

Plateau à Dampierre/Salon :

- 4 Rivières 2
- Lure JS 2
- Vesoul FC 2

La commission organisation sportive et développement